Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 125 (2004)
Heft: 3

Rubrik: Les inspecteurs communiquent

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les inspecteurs communiquent

Canton de Vaud

Chers collègues apiculteurs, une nouvelle saison est à la porte, le plaisir de se replonger dans le monde des abeilles vous excite peut-être, **mais réfrénez votre impatience** et ne dérangez pas inutilement vos colonies. L'ouverture des ruches ne se fera qu'en cas de **nécessité absolue** et lorsque les conditions atmosphériques s'y prêtent vraiment. N'intervenez que si la colonie est en péril, par exemple si elle ne donne plus signe de vie, si elle se fait piller, si elle présente une mortalité excessive, en cas de dysenterie, si des déchets douteux obstruent le trou de vol, si la ruche est particulièrement légère, etc. A ce propos, le complément de nourriture se fera avec du candi (pas de sirop) ou du miel. Attention, ce dernier doit provenir de votre rucher ou d'un rucher sain. **Exclure tout nourrissement avec du miel étranger**, car très souvent il est contaminé par des bacilles de loque. A la découverte de colonies mortes, recherchez les causes possibles. Si vous avez des doutes, si le couvain a mauvais aspect, **prévenez immédiatement votre inspecteur**. Les ruches seront aussitôt vidées de leur contenu, nettoyées et désinfectées (eau de soude à 6 % la plus chaude possible, puis la flamme) ; incinérez les cadres moisis ou porteurs de couvain mort ainsi que les raclures et autres déchets. Les cadres ou rayons récents, propres ou avec des provisions, seront passés à la flamme avant réutilisation. Les mesures préconisées sont des mesures d'hygiène élémentaires, vous pouvez faire mieux !

A la première visite de vos ruchers, éliminez les colonies faibles et peu viables, car de santé douteuse...

Informations diverses : les séquestres relatifs au feu bactérien sont reconduits pour 2004. En plus des communes déjà concernées l'an passé, le Chablais vaudois est en partie concerné. Prière de vous renseigner auprès des inspecteurs régionaux pour chaque district. Les stations de transit seront accessibles. A ce propos, les sections sont priées de me communiquer les coordonnées des emplacements prévus avant le 31 mars. Un inspecteur des ruchers sera désigné comme responsable de ces stations. Tout déplacement de colonies, nucléis ou ruchers est possible avant le 1er avril et après demande d'autorisation aux inspecteurs concernés. Voir la liste qui vous parviendra avec le formulaire de contrôle d'effectif et les recommandations annuelles du Service vétérinaire. Bon printemps, salutations à toutes et à tous !

L'inspecteur cantonal : *P.-A. Bonzon*

À VENDRE

nucléis race carniolienne

cadres DB, reine P 71

André Seiler, route de l'Allex 7
1880 Bex
Tél. 024 463 26 68

À VENDRE

beaux nucléis DB

sur 5 cadres couvain, avec reine carniolienne de sélection.

Réserver à : J.-J. Cettou,
Massongex-Troistorrents
Tél. 024 477 40 63